

Chapitre 8

Équité et égalité des chances

L'analyse de l'actualité et des politiques touchant à l'équité est une priorité sous-jacente dans une grande partie des travaux que consacre l'OCDE à l'éducation. On a souligné la persistance d'un phénomène inégalitaire, et grâce à des collectes internationales de meilleure qualité, on a pu analyser des données relatives à un grand nombre de groupes d'apprenants et à leur expérience éducative. Les analyses de l'OCDE ont montré qu'il n'y avait pas contradiction entre équité et efficacité; elles ont en fait signalé combien l'exclusion et la forte prévalence de l'échec scolaire ont un impact dommageable pour les objectifs économiques et sociaux. Une étude internationale à grande échelle consacrée à l'équité dans l'éducation, publiée en 2007, compte dix grandes orientations politiques concernant l'offre, les pratiques et les ressources. Le recensement des opportunités, des résultats et des politiques relatifs aux différents groupes d'individus défavorisés a été mené dans de nombreux secteurs de l'éducation et de la formation, notamment dans le cadre des travaux sur les besoins éducatifs particuliers.

8.1. Principales constatations et conclusions

Il n'existe aucune contradiction entre équité et efficacité en matière d'éducation : Selon un préjugé assez répandu, la redistribution de ressources au profit de ceux qui en ont le plus besoin va dans le sens de l'équité, mais se fait au détriment de l'efficacité. Or l'OCDE, dans ses analyses sur l'équité, tout comme la Banque mondiale dans un récent rapport, montre que l'équité et l'efficacité sont en fait complémentaires. C'est indéniablement le cas pour l'éducation de base : l'échec scolaire coûte cher, pas seulement à ceux qui sont concernés, mais à la société tout entière, car le coût des aides sociales destinées aux personnes marginalisées est élevé. Des mesures efficaces et d'un coût raisonnable de lutte contre l'échec scolaire sont bénéfiques en termes d'efficacité comme d'équité. D'après certaines analyses, une répartition équitable des compétences sur l'ensemble d'une population a un impact considérable sur la performance économique globale.

 *En finir avec l'échec scolaire : Dix mesures pour une éducation équitable*, 2008, chapitre 1; Banque mondiale, 2005.

Les pays qui font preuve d'une haute qualité et d'une grande équité dans l'enseignement s'accommodent de l'hétérogénéité des élèves et évitent les structures à différenciation trop précoce : Il ressort de l'étude PISA (en comparaison avec les résultats sur la phase de l'école primaire du Programme international de recherche en lecture scolaire [PIRLS]) ainsi que de l'examen des pays qui ont instauré une scolarisation polyvalente, que l'orientation précoce en filières se traduit par une diminution de l'équité dans les résultats, et entraîne parfois une baisse de l'ensemble des résultats. Dans les pays où les élèves sont orientés précocement dans des filières d'enseignement très distinctes, les différences entre établissements sont importantes et la relation entre l'origine socio-économique et les performances scolaires de l'élève est plus forte.

 *En finir avec l'échec scolaire : Dix mesures pour une éducation équitable*, 2008, chapitre 3.

Le relèvement du niveau général de scolarisation et de qualification exclut encore plus ceux qui n'ont pas profité de ce progrès : De nombreux adultes restent sans qualification et certains jeunes ne vont pas jusqu'au bout du secondaire. Dans l'ensemble de l'OCDE, un adulte sur trois (31 %) n'a suivi

qu'un enseignement primaire ou un premier cycle du secondaire – ce qui constitue un véritable handicap en termes d'emploi et de chances dans la vie. Dans tous les pays de l'OCDE, les individus n'ayant que de faibles qualifications de base ont beaucoup moins de chances de continuer à apprendre dans leur vie adulte – avec des différences notables entre les pays. Le fait que les personnes n'ayant qu'un faible niveau de scolarité et de qualification se retrouvent proportionnellement moins nombreuses accroît le risque de leur exclusion et de leur rupture d'avec leur environnement économique et social.

 *En finir avec l'échec scolaire : Dix mesures pour une éducation équitable*, 2008, chapitre 2.

Le choix peut avoir un effet stimulant sur la qualité, mais risque d'être pénalisant pour l'équité : L'argument de la qualité plaiderait plutôt en faveur de l'instauration d'une certaine dose de choix, afin de stimuler l'amélioration des établissements. Lorsque le choix est possible, les établissements sont poussés à porter leur regard à l'extérieur de leurs murs, vers leurs « concurrents » potentiels, pour voir comment ils travaillent; sans possibilité de défection, les élèves et leurs parents n'ont pas les moyens de faire entendre leur voix. Les travaux de l'OCDE confirment que les parents des classes moyennes et qui ont suivi des études supérieures auront davantage tendance que les autres à profiter de la possibilité de choix et à envoyer leurs enfants à la « meilleure » école possible, creusant encore l'écart entre les écoles très demandées et les autres. Dans l'ensemble des pays, plus il y a de possibilités de choix, plus il y a d'écarts dans la composition sociale des différents établissements.

 *En finir avec l'échec scolaire : Dix mesures pour une éducation équitable*, 2008, chapitre 3; *L'école face aux attentes du public : Faits et enjeux*, 2007.

Les filles et les jeunes femmes dépassent désormais largement les garçons et les jeunes hommes en termes de niveau d'éducation : Sur l'ensemble des pays de l'OCDE, l'espérance de scolarisation (7 ans) des jeunes femmes entre 15 et 29 ans dépasse maintenant celle des jeunes hommes, pour lesquels elle n'est en moyenne que de 6.6 ans. En 2006, elle était plus élevée dans tous les pays à l'exception de l'Allemagne, de l'Australie, de l'Autriche, du Japon, du Mexique, des Pays-Bas et de la Suisse, et de la Turquie en 2005. Le taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle du secondaire est plus élevé pour les filles dans 22 des 24 pays où la comparaison est possible – les exceptions sont la Suisse et la Turquie. Le différentiel en faveur des femmes est supérieur à dix points de pourcentage au Danemark, en Islande, en Irlande, en Nouvelle-Zélande, en Norvège et en Espagne. Le Japon, la Corée,

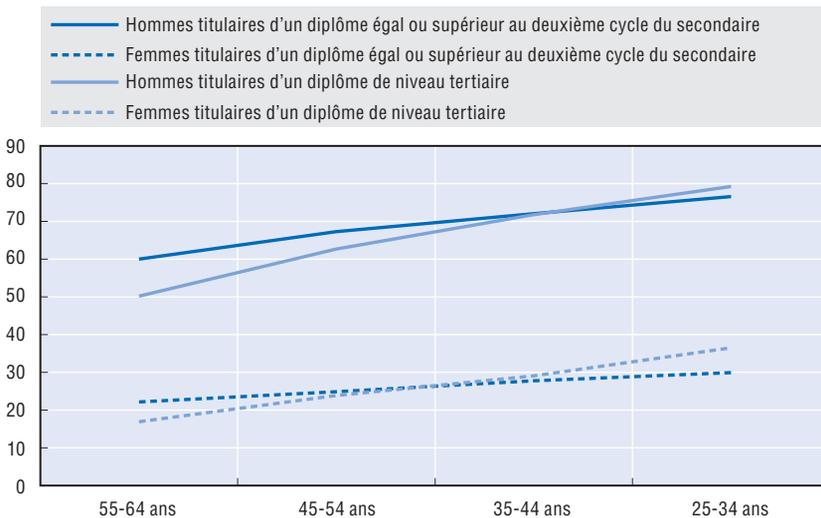
la Suisse et la Turquie sont les seuls pays dans lesquels il entre plus d'hommes que de femmes à l'université.

 *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE – Édition 2008, chapitres A et C.*

Une proportion relativement faible d'élèves reçoivent une aide financière supplémentaire pour leur scolarité obligatoire du fait de besoins particuliers; toutefois, dans certains cas, 1 élève sur 5 est concerné : Dans les pays qui communiquent des données sur les financements supplémentaires liés à trois catégories de besoins (handicap, difficultés et désavantages), une moyenne de près de 3 % d'élèves (2.7 %) reçoivent une aide parce qu'ils sont considérés comme souffrant de handicap; aux États-Unis, ils sont un peu plus de 5 %. La dépense supplémentaire consacrée aux élèves en difficulté est relativement faible (2.4 %), et celle destinée aux enfants dits « défavorisés » atteint 3.3 %. Certains pays affichent des taux beaucoup plus élevés : au Royaume-Uni, 17 % des élèves d'âge scolaire ont droit à une aide du fait de leurs difficultés d'apprentissage; ils sont plus de 15 % aux Pays-Bas, en communauté flamande de Belgique, aux États-Unis et au Mexique à bénéficier d'une aide parce qu'ils sont défavorisés.

 *Élèves présentant des déficiences, des difficultés et des désavantages sociaux : Politiques, statistiques et indicateurs – Édition 2007, chapitre 4.*

Graphique 8.1. Les filles dépassent les garçons en termes de participation au deuxième cycle du secondaire et à l'enseignement supérieur, comme le montrent les chiffres pour différentes tranches d'âge en 2006



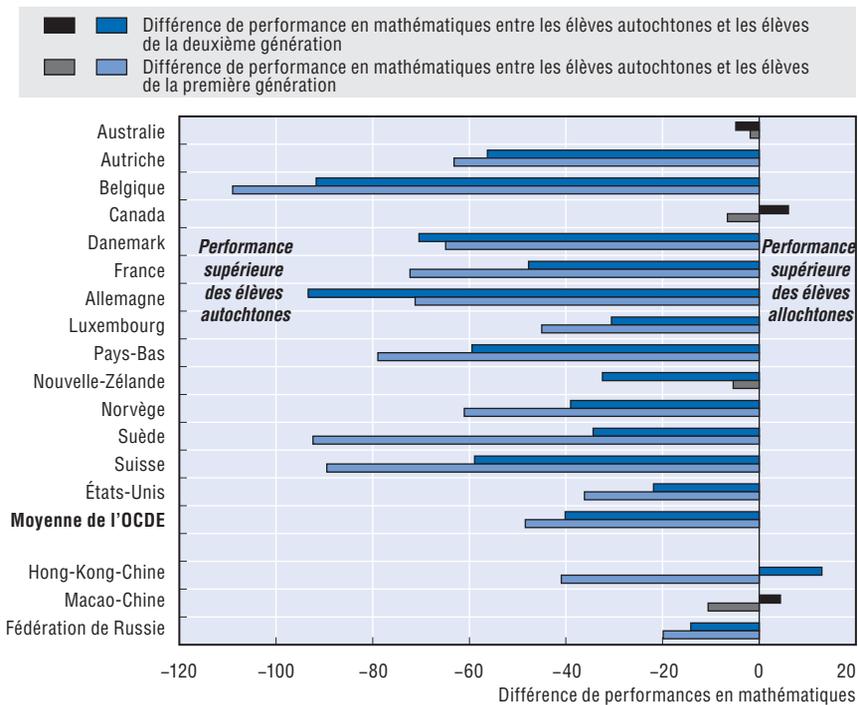
Source : OCDE (2008), *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE – Édition 2008*, Éditions OCDE, Paris.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/424411442368>

Les garçons sont plus nombreux que les filles à recevoir une aide supplémentaire du fait d'un handicap (dans un rapport de 60 à 40); deux tiers de garçons pour un tiers de filles obtiennent des ressources spécifiques pour des difficultés d'apprentissage et de comportement : Ces résultats sont confirmés, corroborés par des études répétées utilisant des méthodologies différentes. On trouve systématiquement une majorité de garçons qui bénéficient des dispositifs répondant aux besoins particuliers, ou qui reçoivent des ressources supplémentaires du fait de leur handicap ou de leurs difficultés d'apprentissage. On aboutit toujours aux mêmes résultats, que l'on travaille au niveau des établissements – établissements spécialisés, classes spécialisées, classes ordinaires –, au niveau d'un pays ou de plusieurs, par âge ou niveau d'enseignement : les garçons sont plus nombreux que les filles. Pour les difficultés d'apprentissage, la différence est encore plus importante : deux tiers de garçons pour un tiers de filles.

 *Élèves présentant des déficiences, des difficultés et des désavantages sociaux :* Politiques, statistiques et indicateurs – Édition 2007, chapitre 4.

Graphique 8.2. Immigration et performances en mathématiques en 2003



Note : Les différences statistiquement significatives sont indiquées par une couleur bleue.

Source : OCDE (2007), *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE – Édition 2007*, Éditions OCDE, Paris.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/071237415045>

Les élèves immigrants tendent à être nettement plus faibles que les élèves autochtones, à quelques exceptions notables près : Les pays où il existe le plus grand écart de niveau entre élèves immigrants et autochtones sont l’Autriche, la Belgique, le Danemark, la France, l’Allemagne, les Pays-Bas et la Suisse; dans certains pays, leurs niveaux sont comparables – il s’agit de trois pays d’immigration, à savoir l’Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande, ainsi que de Macao-Chine. Les élèves issus de la deuxième génération d’immigration ont des résultats nettement meilleurs que ceux de première génération au Canada, au Luxembourg, en Suède, en Suisse et à Hong-Kong-Chine. Lorsque les performances des immigrés sont plus faibles, c’est en dépit d’une attitude généralement positive à l’égard de l’apprentissage chez les jeunes immigrés; en outre, il n’y a pas de corrélation significative entre les effectifs d’élèves immigrés et l’écart entre élèves immigrants et autochtones.

 *Where Immigrant Students Succeed: A Comparative Review of Performance and Engagement in PISA 2003, 2006*, chapitre 2.

Dans de nombreux pays de l’OCDE, l’enseignement tertiaire reste l’apanage des jeunes issus de familles ayant un bon niveau d’éducation : D’après des éléments recueillis dans les années 90, il ressortait que les jeunes dont les parents avaient reçu un enseignement tertiaire avaient entre deux et six fois plus de chances de compléter des études supérieures que ceux dont les parents n’avaient que des qualifications de niveau secondaire. Très peu de pays ont des données qui permettent ces calculs, mais dans ces pays, à savoir l’Autriche, la France, l’Allemagne, le Portugal et le Royaume-Uni, les élèves dont le père a fait des études supérieures ont deux fois plus de chances de faire eux-mêmes des études supérieures. Ce nombre est nettement inférieur en Espagne (1.5 plus de chances) et en Irlande (1.1 plus de chances). Les pays qui offrent un accès à une éducation plus équitable – Finlande, Irlande et Espagne – sont aussi ceux où les performances d’un établissement à l’autre sont les plus voisines, d’après l’étude PISA 2000.

 *En finir avec l’échec scolaire : Dix mesures pour une éducation équitable*, 2008; *Regards sur l’éducation : Les indicateurs de l’OCDE – Édition 2007*, chapitre A.

L’origine sociale influe fortement sur l’espérance des jeunes d’achever des études supérieures, particulièrement en République slovaque, en Suisse et en Hongrie : Les informations contenues dans l’étude PISA sur l’origine sociale des élèves permettent de classer les jeunes entre catégories socio-économiques « supérieure » et « inférieure », et de comparer l’espérance du premier groupe de jeunes de 15 ans de terminer leurs études supérieures avec celle du deuxième groupe. Dans tous les pays, il existe une relation manifeste entre les attentes des jeunes et leur origine sociale, la proportion se situant le

plus souvent entre 2.0 et 2.9. C'est en Finlande que cette proportion est la plus faible (où les attentes sont le moins liées à l'origine sociale). Elle est supérieure à 2.9 en Autriche (3.0), en Belgique (3.0), en Grèce (3.0), en République slovaque (3.1) et en Suisse (3.1), et atteint 4.0 en Hongrie.

 *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE – Édition 2007, chapitre A.*

De fortes inégalités d'accès à la formation des adultes, un point commun à tous les pays : Les groupes défavorisés sont le plus souvent les adultes ayant un faible niveau d'études, les personnes âgées et les salariés de petites et moyennes entreprises. Il n'existe pas de tendance générale par rapport à la situation sur le marché de l'emploi. Dans la moitié des pays qui ont communiqué des données, ce sont chez les personnes ayant un emploi que l'on trouve un taux de participation plus élevé, dans quatre ce sont les personnes sans emploi, et dans quatre autres pays, ce sont les personnes n'appartenant pas à la population active.

 *Promouvoir la formation des adultes, 2005, chapitre 1.*

8.2. Orientations pour l'action publique

L'OCDE propose dix mesures pour lutter contre l'échec scolaire et le décrochage, rendre la société plus équitable et diminuer le coût social considérable dû à la marginalisation d'adultes n'ayant que peu de compétences de base. Ces mesures concernent l'*offre* (points 1 à 4), les *pratiques* (points 5 à 7), et les *ressources* (points 8 à 10) :

1. **Limiter l'orientation précoce en filières et classes de niveau et reporter la sélection par les résultats :** L'OCDE suggère que soit menée une révision approfondie des dispositifs d'orientation précoce vers des établissements différents dans les systèmes d'éducation qui les appliquent, et met fortement en garde contre l'instauration de tels dispositifs dans les pays où ils n'existent pas. La répartition précoce des élèves en groupes de niveaux et en filières doit être justifiée par des avantages avérés, dans la mesure où elle présente très souvent un risque en termes d'équité. Les systèmes où l'orientation précoce existe devraient envisager de retarder l'âge où elle intervient, et la sélection en fonction des résultats scolaires doit être utilisée avec précaution.
2. **Gérer le choix de l'école afin de contenir les risques pour l'équité :** Le libre choix de l'établissement risque de se faire au détriment de l'équité, et nécessite un encadrement attentif pour veiller à ce qu'il n'accroisse pas les écarts de composition sociale entre les différentes écoles. Lorsque les parents peuvent choisir, les écoles les plus demandées doivent avoir les moyens de diversifier socialement leur recrutement – notamment *via* des systèmes de loteries; des aides financières supplémentaires pour les

établissements accueillant des élèves défavorisés peuvent aussi avoir un effet favorable.

3. **Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, proposer des alternatives attrayantes, éliminer les voies de garage et prévenir le décrochage scolaire :** La prévention précoce du décrochage est le meilleur remède, et le suivi des élèves à risques doit s'accompagner d'interventions destinées à améliorer les résultats et à prévenir le décrochage. L'enseignement de base doit soutenir les élèves en difficulté plutôt que de s'intéresser en priorité à ceux qui réussissent. L'enseignement secondaire de deuxième cycle doit être attractif et proposer des itinéraires de qualité en rapport réel avec le monde du travail. Des programmes spéciaux pour faciliter la transition à la fin de l'enseignement de base peuvent aider les élèves à rester à l'école. Il est essentiel de proposer des filières professionnelles de bonne qualité – la fin de la sélection en fonction des résultats scolaires pour accéder aux filières d'enseignement général en deuxième cycle du secondaire, comme l'ont fait la Norvège et la Suisse, peut contribuer à revaloriser les filières professionnelles.
4. **Offrir une seconde chance :** Pour ceux qui n'ont pas assimilé les bases, il est nécessaire de proposer une seconde chance. Elle peut prendre la forme de programmes de littératie, d'enseignement primaire et secondaire, de programmes liés à l'emploi et de mécanismes de reconnaissance des compétences de l'enseignement informel. Dans l'ensemble de l'OCDE, de nombreux adultes et de jeunes qui ont quitté l'école sans une instruction de base obtiennent des qualifications scolaires grâce à des programmes de seconde chance. Aux États-Unis, près de 60 % des décrocheurs finissent par obtenir un diplôme de fin de secondaire (*GED certificate*).
5. **Apporter une aide systématique aux élèves qui prennent du retard à l'école et réduire les taux élevés de redoublement :** Il faut diminuer le taux de redoublement, élevé dans certains pays, en agissant sur les incitations aux établissements, pour qu'ils ne recourent pas facilement au redoublement et proposent d'autres solutions aux élèves en difficulté. Une option s'est avérée efficace pour répondre aux besoins d'apprentissage des élèves les plus faibles, celle des interventions en classes. La Finlande propose une séquence d'interventions intensives pour les élèves en difficulté afin de les ramener au niveau du reste de la classe. Les enseignants doivent avoir un arsenal pédagogique très développé leur permettant d'aider ceux qui prennent du retard.
6. **Renforcer les liens entre l'école et la maison, surtout dans les familles défavorisées :** L'implication des parents – aider leurs enfants à faire leurs devoirs et participer aux activités scolaires – a un effet positif sur les résultats. Les parents défavorisés sont souvent les moins impliqués dans

l'école : celle-ci doit faire des efforts ciblés de manière à améliorer la relation avec les parents les plus défavorisés et contribuer à l'émergence d'un environnement propice à l'étude à la maison. Les études surveillées après la classe constituent un bon moyen pour aider ceux qui ne le sont pas suffisamment chez eux.

7. **Tenir compte de la diversité et permettre l'inclusion des migrants et des minoritaires dans l'éducation ordinaire :** Les mécanismes d'incitation pour encourager les immigrants à recourir aux structures d'enseignement de la petite enfance sont importants. Il faut prêter une attention particulière à l'apprentissage de la langue à tous les niveaux, notamment par la formation professionnelle des enseignants à l'enseignement linguistique et à tous les autres aspects des environnements pluriculturels. Dans le même temps, il faut éviter la ségrégation et lutter contre la tendance à la surreprésentation des enfants d'immigrants dans des établissements d'éducation spécialisée.
8. **Offrir une solide éducation à tous, en privilégiant les dispositifs pour la petite enfance et l'instruction de base :** Lorsque l'enseignement de la petite enfance est payant, les frais de scolarité doivent être modérés et les familles trop pauvres doivent en être exemptées. Les pays où l'enseignement de la petite enfance est payant et où l'enseignement tertiaire est gratuit doivent remettre en question leur système à l'aune de l'équité. Il faut accorder une forte priorité à l'éducation de base des élèves ayant des difficultés d'apprentissage, et réexaminer les politiques d'aide aux familles liées aux résultats scolaires, qui peuvent pour certains constituer une motivation implicite au décrochage et poser ainsi des problèmes d'équité.
9. **Orienter les ressources vers les élèves qui en ont le plus besoin, afin que les communautés les plus pauvres bénéficient d'un niveau de service au moins équivalent à celui des plus prospères et pour aider les établissements en difficulté :** Les pays doivent se doter de mécanismes efficaces pour redistribuer les ressources et minimiser les inégalités régionales dans l'enseignement fourni, en cherchant à ce qu'un niveau minimum acceptable soit atteint partout. Des ressources supplémentaires doivent être distribuées via les établissements pour aider les élèves défavorisés, mais il faut éviter de coller à certains établissements l'étiquette peu attractive d'école « pour élèves défavorisés ».
10. **Fixer des objectifs concrets pour davantage d'équité – en particulier en matière d'échec scolaire et de décrochage :** Les objectifs numériques constituent un instrument d'action utile, car ils définissent clairement le résultat auquel il faut aboutir et non simplement des moyens à mettre en œuvre pour améliorer les choses. Les pays peuvent utilement adopter un

petit nombre d'objectifs chiffrés, notamment pour réduire le nombre de jeunes qui quittent l'école avec de faibles qualifications de base ou le nombre de décrocheurs précoces. Les responsables publics doivent aussi encadrer le débat public qui suit la publication des résultats d'examens au niveau des établissements, afin qu'il n'exacerbe pas les problèmes d'équité eux-mêmes, et doivent soutenir plus fortement les établissements où les résultats sont faibles.

 *En finir avec l'échec scolaire : Dix mesures pour une éducation équitable*, 2008, Résumé et recommandations pour les politiques.

L'équité pour les élèves ayant des besoins particuliers nécessite des politiques d'éducation durables et inclusives, avec une approche axée sur les ressources pour satisfaire les besoins individuels : Une approche axée sur les ressources pour les besoins particuliers permet de voir comment on répond aux besoins, mais ces ressources doivent être employées vraiment efficacement pour accroître l'inclusion dans le cadre scolaire et l'accès au marché du travail. L'équité d'accès pour les élèves souffrant de handicaps, de difficultés et de désavantages dépend d'une coordination efficace entre les services d'aide sociale, de santé et d'éducation, et avec les acteurs privés et indépendants. L'enseignement inclusif nécessite que tous ceux qui interviennent dans le cadre scolaire aient une connaissance de la problématique des besoins particuliers et de la manière dont travaillent les professionnels non enseignants. Les politiques d'inclusion n'ont pas un impact durable lorsque la formation des enseignants, des universitaires et des autres intervenants est insuffisamment développée.

 *Élèves présentant des déficiences, des difficultés et des désavantages sociaux : Statistiques et indicateurs*, 2005.

Les mesures destinées à améliorer la situation des jeunes adultes peu qualifiés doivent être ciblées en fonction de critères plus fins que l'âge ou le niveau de qualification : Le groupe des jeunes adultes peu qualifiés est hétérogène : les désavantages souvent ressentis par les populations immigrantes nécessitent des programmes spéciaux; les jeunes femmes sont confrontées à des difficultés particulières liées à leurs conditions familiales et à des politiques nationales spécifiques en matière familiale ou d'emploi. Les programmes de requalification doivent être sensibles aux spécificités des marchés du travail nationaux, notamment au niveau local, ainsi qu'aux différences dans la demande de professions et de qualifications.

 *From Education to Work: A Difficult Transition for Young Adults with Low Levels of Education*, 2005, chapitre 6.

Il est tout aussi prioritaire de comprendre les approches qui marchent pour l'enseignement, l'évaluation et l'apprentissage des adultes en situation d'illettrisme que pour les élèves et les étudiants de l'enseignement tertiaire : Le secteur des adultes en situation d'illettrisme a toujours été traité en marge du reste de l'enseignement, et par conséquent négligé. Parmi les priorités pour répondre aux besoins d'apprentissage des adultes ayant de faibles compétences de base, citons :

- **Le renforcement du professionnalisme :** Les pays doivent poursuivre l'effort actuel et renforcer la pratique par des impératifs plus rigoureux de qualification et de développement professionnel.
- **L'équilibre entre structure et souplesse :** Dans cette optique, l'évaluation formative constitue un cadre d'organisation très utile.
- **Le renforcement des approches axées sur l'apprenant :** Beaucoup d'aspects de l'enseignement aux adultes en situation d'illettrisme restent centrés sur les besoins des systèmes plutôt que sur ceux des apprenants.
- **La diversification des approches d'évaluation des apprenants et des programmes dans la perspective de rendre des comptes :** Les systèmes qui utiliseront des mesures diversifiées et bien alignées des processus d'apprentissage ainsi que des résultats seront plus à même de gérer des objectifs et des intérêts concurrents – et de recueillir des données utiles.
- **L'enrichissement de la base de connaissances :** Les chercheurs dans le domaine devront élargir la gamme des méthodes utilisées, et en particulier prêter plus d'attention à l'impact de leurs travaux.

 *L'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation des adultes : Pour de meilleures compétences de base*, 2008, chapitre 11.

Table des matières

Introduction	9
Chapitre 1. Éducation et accueil des jeunes enfants	11
1.1. Principales constatations et conclusions.	12
1.2. Orientations pour l'action publique	16
Chapitre 2. Enseignement scolaire – investissements, organisation et acquisition de connaissances	19
2.1. Principales constatations et conclusions.	20
2.2. Orientations pour l'action publique	28
Chapitre 3. Transitions au-delà de la formation initiale	35
3.1. Principales constatations et conclusions.	36
3.2. Orientations pour l'action publique	41
Chapitre 4. Enseignement supérieur	45
4.1. Principales constatations et conclusions.	46
4.2. Orientations pour l'action publique	52
Chapitre 5. Éducation et formation des adultes – participation et services proposés	59
5.1. Principales constatations et conclusions.	60
5.2. Orientations pour l'action publique	64
Chapitre 6. Formation tout au long de la vie	67
6.1. Principales constatations et conclusions.	68
6.2. Orientations pour l'action publique	71
Chapitre 7. Résultats, bienfaits et rentabilité	75
7.1. Principales constatations et conclusions.	76
7.2. Orientations pour l'action publique	85
Chapitre 8. Équité et égalité des chances	89
8.1. Principales constatations et conclusions.	90
8.2. Orientations pour l'action publique	95
Chapitre 9. Innovation et gestion des connaissances	101
9.1. Principales constatations et conclusions.	102
9.2. Orientations pour l'action publique	104
Bibliographie	107

Liste des tableaux

1.1. Principales formes de financement des services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (0 à 6 ans) dans une sélection de pays	15
--	----

Liste des graphiques

1.1. La majorité des enfants entrent à l'école bien avant l'âge de 5 ans (2006)	12
2.1. Des dépenses par élève en hausse	22
2.2. Nombre total d'heures d'instruction prévues pour les élèves de 7 à 14 ans dans les établissements publics (2006)	24
3.1. L'achèvement des études secondaires du deuxième cycle est à présent la norme dans l'ensemble de la zone de l'OCDE. . .	38
3.2. Estimation du nombre d'années en formation et hors formation chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans (2006)	39
4.1. Proportion de titulaires d'un diplôme de niveau tertiaire dans la population (2006)	47
4.2. Répartition des étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, par pays d'accueil (2006)	50
5.1. Adultes participant à des activités éducatives (2006)	61
6.1. Espérance d'éducation d'un enfant de 5 ans à partir des profils d'effectifs actuels (2004)	70
7.1. Pourcentage d'élèves à chaque niveau de compétence scientifique dans l'étude PISA (2006)	78
7.2. Pourcentage d'élèves à chaque niveau de compétence en mathématiques dans l'étude PISA (2006)	79
7.3. Pourcentage d'élèves à chaque niveau de compétence en compréhension de l'écrit dans l'étude PISA (2006)	80
7.4. Revenus tirés de l'emploi par rapport au niveau d'éducation pour les personnes âgées de 25 à 64 ans, par sexe, 2006 ou dernière année de référence disponible	81
8.1. Les filles dépassent les garçons en termes de participation au deuxième cycle du secondaire et à l'enseignement supérieur, comme le montrent les chiffres pour différentes tranches d'âge en 2006	92
8.2. Immigration et performances en mathématiques en 2003	93

Ce livre contient des...



StatLinks

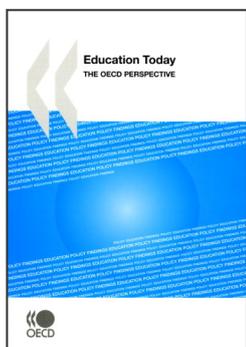
**Accédez aux fichiers Excel®
à partir des livres imprimés !**

En bas à droite des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*.

Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>.

Si vous lisez la version PDF de l'ouvrage, et que votre ordinateur est connecté à Internet, il vous suffit de cliquer sur le lien.

Les *StatLinks* sont de plus en plus répandus dans les publications de l'OCDE.



Extrait de :
Education Today 2009
The OECD Perspective

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264059955-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2010), « Équité et égalité des chances », dans *Education Today 2009 : The OECD Perspective*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264059979-9-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.